



## DESCRIPTION DU SITE :

Située à la hauteur du lac Saint-Pierre, la baie Lavallière qui a été aménagée par CIC, en 1980, représente un territoire de grand intérêt comme halte migratoire pour la sauvagine. Les travaux ont consisté à mettre en place un ouvrage de contrôle de niveau d'eau, un déversoir et une digue pour créer un marais d'environ 600 ha. Ensuite, des îlots de nidification pour la sauvagine ont été aménagés, ainsi qu'une passe migratoire, pour améliorer la libre circulation des poissons.

Aujourd'hui, le présent état de situation montre qu'à la suite de la mise en eau, une série de facteurs ont contribué à perturber la dynamique végétale de la baie et laisse craindre la perte du potentiel faunique du site. Pour pallier ce problème, CIC et le MDDEFP ont décidé de mettre en place un nouveau concept d'aménagement faunique pour préserver ce marais et de restaurer cet habitat de prédilection pour la sauvagine et les poissons. La présente fiche concerne la phase I du projet, soit l'aménagement du marais Saint-Louis.

Le projet de restauration de la phase I consiste à :

- Aménager un marais permanent (Saint-Louis) à l'intérieur de la baie Lavallière par la mise en place d'un ouvrage de contrôle de niveau d'eau, de digues et d'une station de pompage

**Année de réalisation (phase 1) :** 2012-2013  
**Superficie à restaurer :** 117 ha  
**Tenure des terres :** Publique (MRNF)  
**Estimation des coûts (phase I) :** 835 000 \$  
**Partenaires financiers :**



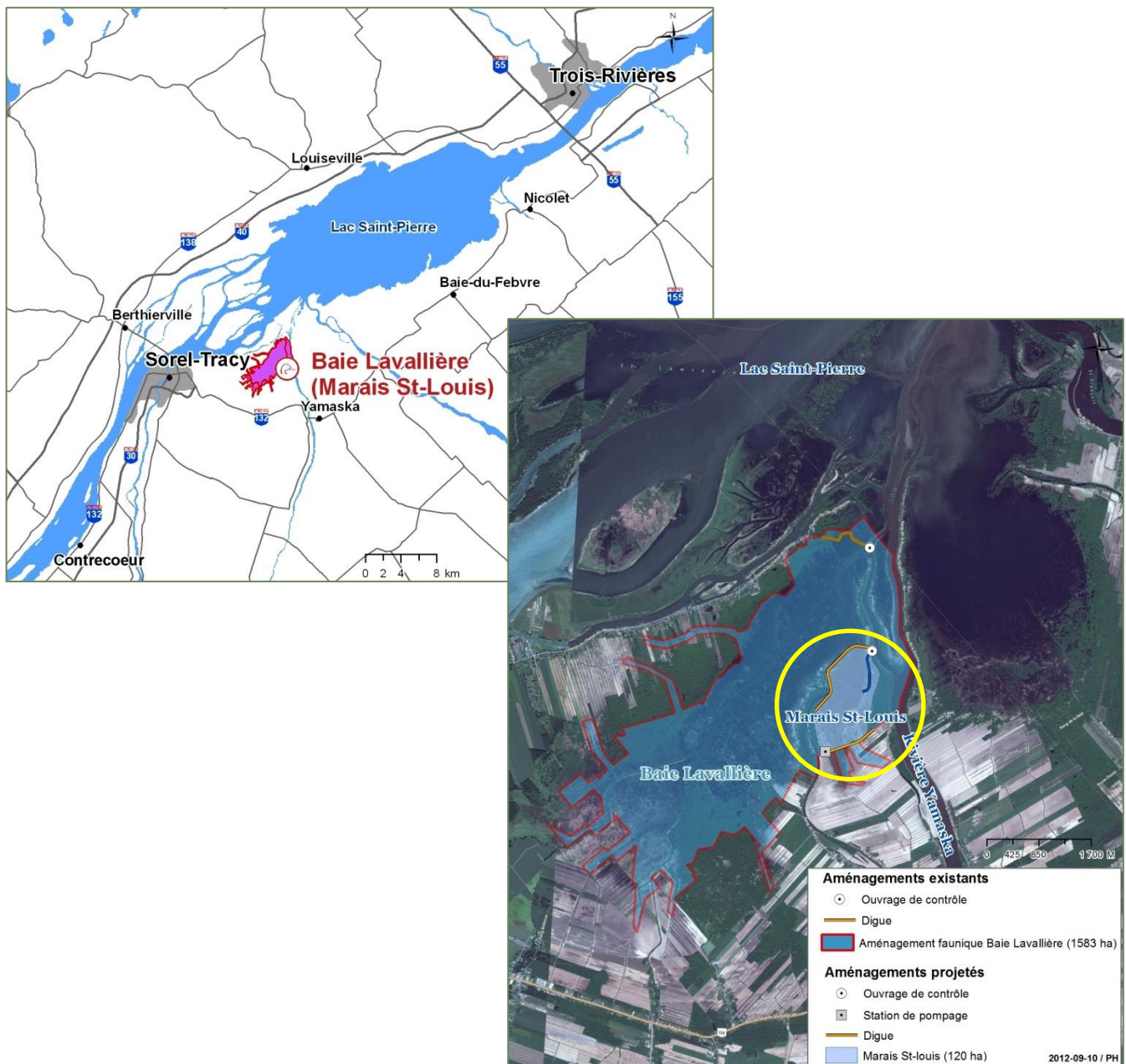
Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

## LOCALISATION DU SITE :

Région administrative : Montérégie  
MRC : Le Bas-Richelieu  
Municipalité: Sainte-Anne-de-Sorel et Yamaska  
Feuillet topographique : 31I-02 SO  
Coordonnées : UTM: 18T - 658 162 - 5 105 132

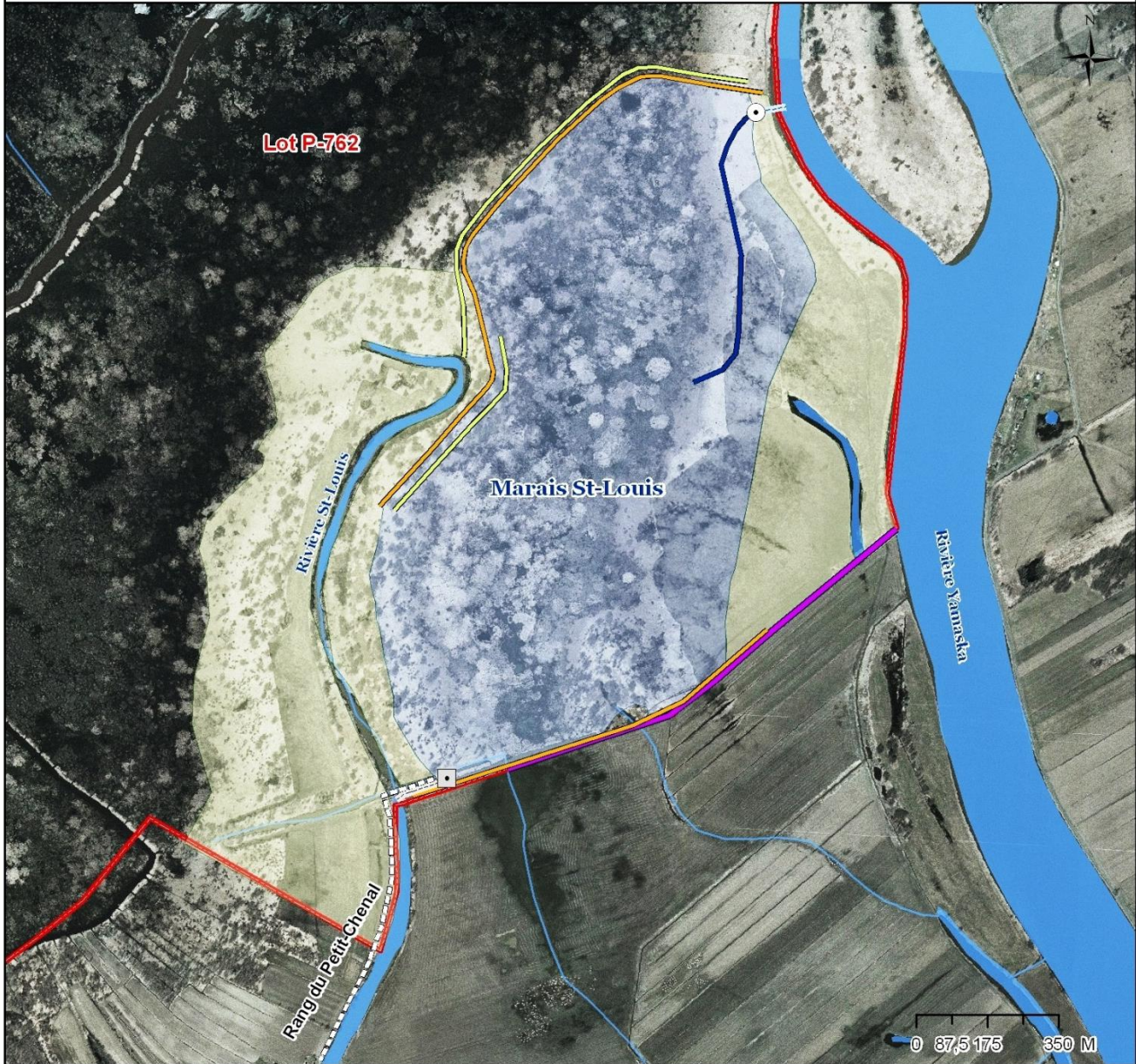
La baie Lavallière est située à environ 12 km à l'est de la ville de Sorel-Tracy, aux limites des municipalités de Sainte-Anne-de-Sorel et Yamaska, tout près de l'embouchure de la rivière Yamaska.



**CROQUIS DU SITE :**



**BAIE LAVALLIÈRE - MARAIS ST-LOUIS**  
**Croquis d'aménagement**



**Aménagements projetés**

- Ouvrage de contrôle
- Canal - Ouvrage de contrôle
- Station de pompage
- Canal - Station de pompage
- Fossé piscicole
- Banc d'emprunt
- Fossé de drainage
- Ligne électrique et accès
- Digue
- Marais St-louis (117 ha)
- Prairie humide (98 ha)
- Lot 762 (Propriété MRNF)

2012-03-16 / PH

## RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE :



## AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Des activités d'interprétation ont lieu sur le site, et un programme de nichoirs pour canards arboricoles a été implanté dans la baie. Ces activités sont gérées par la Société d'aménagement de la Baie Lavallière (SABL). La SABL s'occupe actuellement de l'entretien du sentier qui mène jusqu'aux ouvrages de contrôle existants. Le site est également utilisé pour la chasse à la sauvagine.

### ORGANISME LOCAL :

Société d'aménagement de la Baie Lavallière (SABL)  
3742, chemin du Chenal-Du-Moine  
Sainte-Anne-de-Sorel QC J3P 5N3  
<http://sablmaisonдумарais.org/francais/index.html>